



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 mai 2007
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 13 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques datées du 22 mai 2007,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous fais tenir ci-joint un état récapitulatif des violations commises par Israël pendant la période allant du 8 au 14 mai 2007 (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, au titre du point 13 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Caroline **Ziadé**



**Annexe aux lettres identiques datées du 22 mai 2007
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations, agressions et activités israéliennes
pendant la période allant du 8 au 14 mai 2007**

Violations aériennes

Le 14 mai 2007, entre 7 h 25 et 7 h 46, un avion agricole de couleur jaune appartenant à l'ennemi israélien a pénétré dans l'espace aérien libanais sur une distance de 200 mètres et a survolé la plaine d'Al-Khiam et la localité d'Aytroune.

Le même jour, à 16 h 20, le bruit d'un avion de reconnaissance israélien volant à haute altitude et invisible à l'œil nu a été entendu au-dessus de la localité et de la région de Tebnine.

Le même jour également, entre 19 h 10 et 22 h 10, un avion de reconnaissance appartenant à l'ennemi israélien, se dirigeant vers le nord, a survolé Alma ach-Chaab, puis a décrit des cercles au-dessus des régions du sud avant de partir en survolant Rmaich, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Violations maritimes

Le 11 mai 2007, à 20 h 25, l'ennemi israélien a braqué les feux de projecteurs sur un bateau de pêche libanais à environ 600 mètres au nord de la ligne des bouées.

Agressions terrestres

Le 10 mai 2007, à 12 h 25, quatre civils israéliens ont photographié un poste de l'armée libanaise (10^e brigade mécanisée) dans la localité de Kafr Kala.

Le même jour, entre 22 h 25 et 22 h 50, les forces de l'ennemi israélien postées à Rouissat al-Alem, dans le périmètre des fermes de Chebaa occupées, ont braqué les feux de projecteurs en direction des régions d'Al-Kouroum et d'Al-Ain à la sortie de la localité de Kafr Chouba.

Le 1^{er} mai 2007, entre 21 h 15 et 22 h 35, les forces de l'ennemi israélien occupant une position à Dahr al-Jamal (face à la localité de Ramiye) ont braqué par intermittence les feux de projecteurs sur les alentours de cette localité et sur la Ligne bleue.

Activités israéliennes

Le 1^{er} mai 2007, entre 3 h 40 et 4 h 30, un bâtiment de guerre israélien a tiré des salves de mitrailleuses de moyen calibre, ainsi qu'une fusée éclairante, au large d'Al-Naqoura.

Le 14 mai 2007, à 2 h 45, un bâtiment de guerre israélien a tiré plusieurs salves de mitrailleuses de moyen calibre, ainsi qu'une fusée éclairante, au large d'Al-Naqoura.